L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 27 OCTOBRE 1888.

Théâtre de l'Opéra.

A peine M. Maugé, administrateur de notre scène française, était-il de retour parmi nous, que, laissant là les fatigues dues à un rude labeur et à son voyage, il se mettait aussitôt en relations avec les abonnés et les habitués de l'Opéra.

Le temps presse, en effet : pas une minute à perdre pour les dernières dispositions d'une campagne, qui pourrait bien s'ouvrir le jeudi 8 novembre, si rien ne vient contrarier la traversée des artistes en mer depuis le 6 octobre, sur le *Pennland*.

La réception qu'a rencontrée partout M. Maugé, a dépassé son attente. Chacun s'empresse de le féliciter de la décision avec laquelle il a poursuivi sa tâche; de la façon large dont il a agi dans la formation de sa troupe; et cela, sans attendre la somme d'abonnements que beaucoup d'autres auraient demandée comme garantie, avant de s'embarquer en si difficile entreprise.

Cet accueil est significatif; il est le présage d'un patronage important, et que justifiera, nous en avons la conviction, un personnel artistement, habilement composé.

Ces marques de sympathie ont été un précieux encouragement pour M. Maugé; elles prennent, d'ailleurs, une forme plus appréciable encore; elles se traduisent par des souscriptions qui journellement s'inscrivent.

Heureux de ce mouvement tout favorable, il a voulu en remercier le public et à cet effet il adresse à celui-ci la circulaire qu'on va lire.

Dans cette lettre M. Maugé expose ce qu'il a fait à Paris, les obstacles qu'il y a rencontrés, le résultat auquel il est enfin parveuu : une troupe dont les principaux artistes ont une réputation européenne. Tout cela sans aucune ostentation, avec modestie, ne sollicitant que la présence du public aux deux premières représentations, afin que l'on y "puisse juger deux troupes distinctes".

M. Maugé qui connaît à fond les choses de théâtre, a pleinement confiance, cela va de soi, dans les sujets avec lesquels il a contracté, mais il ne cherche point à faire miroiter devant ses lecteurs des éloges anticipés. Il leur demande seulement de venir entendre ses nouveaux pensionnaires et il a la foi entière que cette épreuve lui vaudra le plein gain de sa cause.

Cela dit, nous laissons la parole à l'administration de l'Opéra.

Circulaire de M. Maugé, administrateur de l'Opéra français, au public de la Nouvelle-Orléans.

A Mesdames et Messieurs les Abonnés et Habitués du Théâtre de l'Opéra français de la Nouvelle-Orléans.

L'accueil si bienveillant,—je peux même dire croissant,—que les abonnés et les habitués de l'Opéra français n'ont pas digué, pendant les deux précédentes saisons, m'imposait des devoirs impérieux que j'ai la conscience d'avoir remplis.

J'arrive donc dans votre ville, plus heureux que jamais, au milieu de mon public sympathique, apportant la réalisation de toutes les promesses que j'ai dû lui faire.

Je suis d'autant plus fier d'avoir atteint ce résultat que la tâche n'avait été rendue exceptionnellement laborieuse pendant la période de mes derniers engagements.

Le télégraphe, en effet, avait apporté à la presse de l'Europe des bruits de maladie, et, d'après les dépêches, la Nouvelle-Orléans, mise en quarantaine, avait reçu la visite de la cruelle épidémie qui a fait tant de victimes en Floride.

La vérité, heureusement, a été enfin connue! J'ai pu alors mener à bien la série de mes contrats et composer une grande troupe, lyrique avec la compétence et l'expérience que je crois avoir acquises pendant les années que j'ai passées au théâtre comme artiste et comme administrateur.

Comme il est impossible de donner un grand ouvrage lyrique sans le concours de la danse, j'ai engagé, afin de vous faire assister, Mesdames et Messieurs, à des représentations complètes, un corps de ballet de premier ordre.

Encouragé par le public néo-orléanais, par les efforts généreux d'un comité protecteur, composé de *dilettanti*, amis des beaux arts en général, de la Presse, français surtout, par la Presse, je suis, aujourd'hui, convaincu que la Direction peut compter sur l'appui sérieux de ce comité, ainsi que sur celui des amateurs du beau de la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire sur la population tout entière.

Etant donnés le tableau de la troupe dont les principaux artistes ont une réputation européenne et le répertoire des œuvres que je montrerai, la saison, si bien commencée, devra fatalement attendre ou quelques jours sur *mécomptes* et assurer, ainsi, dès le début, un succès certain à l'entreprise lyrique que je suis fier d'administrer.

Je crois inutile de fournir d'autres explications, persuadé à l'avance que ma cause est amplement gagnée.

Je termine donc en priant le public de m'honorer de sa présence aux premières soirées dont les spectacles seront composés de façon à ce qu'il puisse juger les deux troupes distinctes qui auront l'honneur de se présenter devant lui.

MM. les abonnés et habitués seront très persuadés que la Nouvelle-Orléans possédera pendant quatre mois, la meilleure Compagnie lyrique qu'elle a entendue depuis de longues années.

Agréez, Messieurs,

FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur.

NOTA. — Dans l'espoir que Mesdames et Messieurs les habitués et abonnés seront satisfaits du mode de souscription que j'ai l'honneur de leur soumettre, je les avertis qu'ils trouveront tous les renseignements qu'ils désireront au bureau du théâtre, où, à partir de lundi prochain, 29 octobre, chez M. Grunewald, 127 rue Canal, de midi à trois heures.

F. M.

Nous publierons demain un aperçu du répertoire que la direction se propose de jouer pendant la saison 1888-1889. Il servira, nous en avons la certitude, à mieux activer encore la marche de l'abonnement.

Académie de Musique.

Cette journée sera, pour cette saison, la dernière de M. Robert Mantell; nous le regrettons. C'est là, en effet, un artiste intéressant à suivre, et ceux qui l'entourent, constituent une valeur d'ensemble qui a son prix.

Donc M. Mantell fait aujourd'hui ses adieux au public de la Nouvelle-Orléans; il donnera deux représentations de *Hamlet*, matinée et soirée.

Si son départ n'est pas sans nous causer des regrets, nous devons ajouter que M. Bidwell offrira immédiatement un dédommagement aux habitués de son théâtre.

En effet l'affiche de demain, dimanche, porte ce titre: *Uncle Nicholas of New York—Les Rues de New York.*

Drame déjà connu, mais qui, à chacune de ses reprises, est certain d'un regain de vogue. Cette fois il nous revient, non seulement avec une mise en scène plus soignée, plus complète que jamais, mais avec un "*Tom Badger*" supérieurement joué, semble-t-il, par M. Frank Kilday. Il a produit le même excellent effet sur tous les publics, depuis New York jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Nous en avons pour témoignage les nombreuses appréciations publiées par des feuilles qui comptent dans la grande presse américaine.

A côté de M. Frank Kilday nos confrères citent aussi M. Fred. Mower, dans le personnage fort amusant de M. *Puffy*.

Nous avons dit un mot, tout à l'heure de la mise en scène des *Rues de New York*. N'oublions pas de noter que dans cette mise en scène, d'un réalisme souvent frappant et très hardi, se place une véritable locomotive qui traverse la scène à toute vapeur, à fond de train. Ce sont là joujoux, penserez-vous peut-être, mais jouissez donc le public est toujours friand.

Théâtre St. Charles.

Les représentations de *Zoro, la Reine des Fées*, prennent fin aujourd'hui; les deux dernières en seront données à midi et le soir. On nous nous trompons du tout au tout, ou grande sera la foule qui, ce matin, se portera au contrôle du St. Charles. M. Kittredge aura fort à faire.

La matinée a surtout un public de dames et d'enfants on le sait; cette fois la colonie des bambins s'accroîtra considérablement, nous n'en faisons nul doute.

On leur lit souvent, aux veillées de famille, des contes de fées : leurs jeunes têtes grouillent de ce monde éblouissant, fantastique, que l'écrivain crée pour leurs plaisirs. La curiosité les aiguillonne donc quand l'occasion se présente de voir ces contes chargés, amusants, mis en action.

Cela les impressionne plus vivement, et leur imagination, entraînt alors en ébullition, y goûte la jouissance de ceux qui, comme on dit communément, croient que c'est arrivé. Or ce sont ces heureux abusés là qui savourent le mieux les émotions du théâtre; il faut leur envier pareille impressionnabilité. On reste jeune d'esprit tant qu'on la conserve, et la stalle d'où l'on suit le spectacle, n'invite jamais au sommeil.

Donc *Zoro* étant un titre attirant pour tout ce petit monde que les vacances du samedi amènent au théâtre, nous vous conseillons d'être au St. Charles dès l'ouverture des portes.

Grand Opera House.

Tout est prêt au Grand Opera House pour la réouverture de demain. De nouveaux embellissements ont été faits à l'entrée du théâtre; et des aménagements nouveaux aussi sur la scène rendront plus prompts, plus faciles encore les changements à vue.

Cette soirée de demain sera celle de la rentrée de Mlle Minnie Maddern; une actrice de rang, qui nous revient avec l'un des ouvrages les plus estimés de son répertoire : *Caprice*.

Etoile, troupe, pièce, tout annonce une semaine heureuse.

Théâtre Faranta.

Au théâtre Faranta aussi c'est matinée pour les écoliers en rupture de *bancs*. Ils y trouveront l'opérette avec toutes ses joyeuses cascades; et, ce qui mieux est sans doute à leurs yeux, l'opérette jouée par une troupe d'enfants, dont quelques-uns ont, en vérité, une valeur réelle.

Opérette également le soir.

Women's Club.

Nous ne connaissons pas le montant de la recette réalisée hier, à la soirée musicale et dramatique donnée par le Women's Club. Elle doit certainement être voisine du maximum, car presque tous les sièges étaient occupés — au parquet, à la galerie — et beaucoup s'étaient résignés à demeurer debout, afin d'entendre et de voir de plus près.

Cette résignation nous avouons très humblement ne la point avoir. Nous avons, depuis longtemps, hélas! passé l'âge du service militaire, et une faction de deux heures donne à réfléchir même aux plus jeunes.

Si bien qu'après avoir quelque temps exploré la Salle Grunewald, nous avons fini par découvrir un fauteuil, mais bien loin, si loin, que nous avons perdu nombre des détails de cette soirée.

Néanmoins nous en dirons quelques mots dimanche, car le temps ne nous est point laissé d'en parler cette fois. Des soprani-bis, cependant, nous pouvons écrire que s'il y a eu résistance à la cause, et c'est là un point des plus importants, il y a eu également succès pour les exécutants : partie vocale, partie instrumentale, vaudeville et même bataille, car un silleur était aussi sur le programme.

On a très vivement applaudi, hissé, rappelé : et à la plus qui, au moment, menaçait de debordement, une armée de petites ondées de lionts à l'adresse des chaises et de la paisante.

Pour le Women's Club doit être content. Ces dames qui ont déploré tant de zèle, tant d'activité dans leur entreprise, ont reçu la juste récompense de leurs efforts. Non seulement la recette de la porte a dû être brillante, mais elle a dû nécessairement se compléter des bénéfices qui sans nul doute ont été faites aux dressoirs de rafraîchissements, de lunch, qui avaient été disposés là. Dans ces sortes de cas, on a dansé après le concert, on a terminé fort bien.

Ainsi nous sommes fort accentués à ajouter au fonds du Département de contrôle, et sans vouloir broder sur le patron, nous tirons parti du bénéfice, avec assurance, que la loterie n'est point familière, et que la fête a si complètement réussi, au tous les points, qu'on pourrait bien songer à une reprise. C'est ainsi que de fil en aiguille on arrive souvent à d'importants résultats.

Quant à nous, notre désir bien sincère est de voir le Club des femmes faire sur toutes les cordes. Mais arrêtons-nous là, car nous pourrions tout à l'heure pécher le ni.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1888

(Bureau de l'Abeille, 72 rue de Chartres. Beau temps pendant toute la journée.)

Température du 26 octobre 1888

Thermomètre à 6 h. du matin	74
Id. à 12 h. du jour	84
Id. à 6 h. du soir	78
Baromètre à 6 h. du matin	30.10
Id. à 12 h. du jour	30.07
Id. à 6 h. du soir	30.05
Force du vent à 6 h. du matin	15
Id. à 12 h. du jour	14
Id. à 6 h. du soir	14
Vent à 6 h. du matin	N. E.
Id. à 12 h. du jour	N. E.
Id. à 6 h. du soir	N. E.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES

Inscrits au Bureau de la Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Leon W. Vaughn and Mary Lou Jones.
Jean Rodier et Marie Rodier.
Jules Blanco et Mme Marie A. M. Alexandre Luce.

Naissances.

Mme Eugénie Rodriguez, une fille.
Mme Marie Rodriguez, une fille.
Mme Anna Gaudin, un garçon.
Mme Mary Hilton, un garçon.
Mme Ida Kaiser, un garçon.
Mme Ida A. Alexander, une fille.
Mme Jane Lewis, une fille.
Mme Ellen Lewis, une fille.
Mme Bernard Hecker, un garçon.

Décès

Victor Lafitte, 3 mois, 3 jours, rue Antoine.
Richard Guillaume, 2 mois, 4 jours, Washington.
Wm Thomas Lawson, 2 ans, 1 mois, 4 jours, Baronne.
Barbara Antoine Albert Lanz, 1 an, 8 mois, 3 jours, Prytania.
Jacob Kessler, M. Latcher Lane, 3 jours, North.
Mme Frances Ross, 72 ans, Dryades.
Mme Rosalie Pons, 28 ans, 11 mois, 28 jours, Jackson.
James Mooney, 21 ans, 2 mois, 11 jours, Market.
Mme Maggie Hunter, 40 ans, 2 mois, 2 jours, St. Thomas.

Opérations de la Morgue.

Les morts suivants ont été déposés à la Morgue de la Nouvelle-Orléans, pendant les 24 heures précédentes :

Eugène Lafitte, 3 mois, 3 jours, rue Antoine.
Jacob Kessler, 2 ans, 1 mois, 4 jours, M. Latcher Lane.
Mme Frances Ross, 72 ans, Dryades.
Mme Rosalie Pons, 28 ans, 11 mois, 28 jours, Jackson.
Mme Maggie Hunter, 40 ans, 2 mois, 2 jours, St. Thomas.
Emile Amoin, 3 ans, 1 mois, 2 jours, Dryades.
John Smith, 4 jours, Dryades.
Mme Mary Ann Lewis, 1 an, 2 mois, Market.
Mme Margaret Moore, 40 ans, rue Race et St. Thomas.

Opérations de la Morgue.

Les morts suivants ont été déposés à la Morgue de la Nouvelle-Orléans, pendant les 24 heures précédentes :

Victor Lafitte, 3 mois, 3 jours, rue Antoine.
Richard Guillaume, 2 mois, 4 jours, Washington.
Wm Thomas Lawson, 2 ans, 1 mois, 4 jours, Baronne.
Barbara Antoine Albert Lanz, 1 an, 8 mois, 3 jours, Prytania.
Jacob Kessler, M. Latcher Lane, 3 jours, North.
Mme Frances Ross, 72 ans, Dryades.
Mme Rosalie Pons, 28 ans, 11 mois, 28 jours, Jackson.
James Mooney, 21 ans, 2 mois, 11 jours, Market.
Mme Maggie Hunter, 40 ans, 2 mois, 2 jours, St. Thomas.

Ventes inscrites au bureau de l'administrateur des aliénations.

Nicholas E. Baumgarden au American Homestead Company, deux terrains, bornés par les rues Valence, Baronne, Carondelet et Cadiz, $800.

Jacob Kissinger à Thomas Kane Long, un terrain dans le Sixième District, borné par les rues Milan, Chestnut, Camp et Madrange, $475.

Mme Felicite Odile Berlinger, femme de Pierre G. Labatre, et William Voorhies à Rodolphe Brengue, 1., un lot de terre dans le Sixième District, borné par les rues Mobile, Louverine, Choctaw et Pin : 2., un lot dans le Sixième District, borné par les rues Warren, Louverine, Pin et Warsaw : 3., un lot de terre dans le Sixième District, borné par les rues Broadway, Wapping, Pin et Wandrofi : 4., un lot dans le Sixième District, borné par les rues Louverine, Pin, Wapping et Wandrofi, $600 à termes.

Mme Margaret Scott Gallagher, femme de Philemon Burgess Hunt, et Mme Sallie E. Gallagher à Matthew Scott Gallagher, une portion de terre bornée par les rues St Charles, Gravier, Prytanée et Washington, $8000.

Albert Nicolas Robelot à Edward M. Carey, 10 deux terrains dans le 5ème district, bornés par les rues Alix, Seguin, Bartholomew et Lilac : 20 un terrain dans le 5ème district, borné par les rues Alix, Bartholomew, Peter et Verret, $1000.

Cour Civile de District.—Mme Sarah Murray contre Lawson F. Garic et Richard W. England, pour dissolution de contrat d'association.

Chas. Madnell contre Gus. Laumont, pour $1595.

Desforges, Jung & Cie contre L. et R. Winter & Cie, pour $169 96.

L'Etat rx rel. Caroline Montgomery contre le recorder des hypothèques.

MM. Wm & J. H. Hogan, marchands de chaussures, font cession de propriété. Actif, $8162 10; passif, $11,379 11. Réunion des créanciers le 30 novembre devant Fred. Zengel.

Le juge Pardee a nommé M. P. B. Weaks, de Shreveport, commissaire des Etats-Unis et surveillant des élections pour le district ouest de la Louisiane.

Mme Sarah Murray, femme de Walker Stille, contre Lawson F. T. Garic et Richard W. England, pour obtenir la dissolution d'une association formée pour diriger une boulangerie.

La demanderesse prétend n'être contenue aux clauses de l'acte d'association par l'interrédiaire de son mari, dûment autorisé par elle, et se plaint que ses droits d'associée ont été méconnus et que toute participation aux affaires lui a été refusée.

Elle réclame que Garic et England ont refusé d'écouter ses avis en ce qui concernait les affaires et qu'elle a même été obligée de quitter le magasin situé rue Decatur No 240.

Les affaires de la maison ne sont pas prospères, chose que la demanderesse a ignorée jusqu'ici et que associée lui doivent de fortes sommes qu'ils ne peuvent payer; afin de maintenir le crédit de la maison ils ont emprunté sans son consentement de l'argent à des taux aussi élevés que 1 0[0 par jour.

En considération de toutes ces violations de l'acte d'acte d'association, Mme Murray en demande l'annulation et réclame la nomination d'un liquidateur.

Cour Criminelle.—Section A.—L'accusation de voies de fait et coups et blessures portée contre Chas Burk a été retirée.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Frank Flockneozer, accusé de voies de fait, et Frank Johnson, de coups et blessures.

Seront condamnés aujourd'hui :

Pat. Casey, John Keegan et Martin Roman, qui se sont avoués coupables de voies de fait.

John Auguste a été reconnu coupable de vol.

Excursions du dimanche.—L'administration du chemin de fer Louisville et Nashville vient d'envoyer au surintendant de la voie de Mobile l'ordre de ne point suspendre les trains d'excursion du dimanche. Il continue à se porter beaucoup de monde dans les localités d'outre lac, et les trains au dollar, aller et retour, seront maintenus tant qu'il se présentera des excursionnistes—probablement pendant tout l'hiver. La Biloxi et Mississippi City auront donc leurs visiteurs accoutumés pendant la saison où d'ordinaire ils cessaient d'y faire leur apparition.

Chambre de Commerce.—Les membres de la Chambre de Commerce se sont réunis, hier soir à 8 heures, sous la présidence de M. H. D. Coleman. Le nombre de membres présents étant plus que suffisant pour constituer un quorum, sur motion, on se dispense de faire l'appel.

Le président Coleman explique en quelques mots le but de la réunion et fait ressortir les avantages de la fusion de la Chambre de Commerce avec les diverses Bourses commerciales de la ville.

Il rappelle qu'une première réunion a eu lieu à ce sujet à l'Hôtel St-Charles, pendant laquelle a été émise l'idée de cette fusion, et qu'au cours d'une seconde réunion, tenue au Produce Exchange, la question de la formation d'un Board of Commerce a été vivement discutée.

Le secrétaire Mitchell donne lecture de quatorze lettres de membres qui, n'ayant pu assister à la séance, s'en excusent par écrit en donnant leur opinion sur la question, ainsi que l'avait demandé le président Coleman.

Ces lettres sont signées des noms suivants : John R. Fell, Lloyd R. Coleman, M. E. Effert, C. W. Smith, John A. Moffat, J. E. Belknapp, John T. Moore Jr. L. C. Kæver, Udolphe Wolfe Thomas Sully, L. Keitler, R. H. Chaffe, J. Watts Kearney, John J. Ziegler, S. Burkson.

Lecture du rapport du comité ainsi conçu :

Nlle-Orléans, 26 octobre 1888.

Messieurs,

Le comité nommé par vous pour arrêter un plan tendant à la fusion de la Chambre de Commerce et de la Bourse aux Produits soumet respectueusement le plan suivant :

1. Nous recommandons que des mesures immédiates soient prises pour rédiger la charte d'un Board of Trade.

2. La dite charte ordonnera l'émission de ——— certificats constatant le titre de membre, la valeur au pair de ces certificats sera de ——— dollars.

3. Chaque certificat portera imprimée l'obligation du porteur de payer au trésor du Board of Trade ——— dollars par an.

4. Les membres de la Chambre de commerce deviennent membres du Produce Exchange en devenant chacun possesseurs des actions de la dite Bourse, lesquelles seront émises par le Bureau des directeurs à ——— dollars.

5. La Charte du Board of Trade étant rédigée, les directeurs du Produce Exchange convoqueront les actionnaires à un meeting pour nommer des commissaires chargés de la liquidation des affaires de la Bourse et du transfert de ses propriétés à l'actif du Board of Trade.

6. Chacun des actionnaires de la Bourse aux Produits aura droit au nombre de certificats de membre du Board of Trade égal à celui des actions du Produce Exchange dont ils sera possesseur tout membre possédant plus d'une action n'étant soumis toutefois qu'à une seule cotisation pendant la première année afin qu'il ait le loisir de disposer du surplus ses certificats. Aussitôt qu'une action du certificat est vendu ou transféré, le porteur devient débiteur de la cotisation annuelle.

7. Nous proposons d'adresser une pétition au bureau des directeurs du Produce Exchange afin qu'ils transmettent le relevé de tarif, actuel à ceux des membres de la Chambre de Commerce qui ne font pas encore partie de la Bourse, à raison de $75 par action ou certificat.

8. Les cotisations ne seront pas réclamées aux membres de la Chambre de Commerce avant l'organisation complète du Board of Trade.

Signé : LE COMITÉ.

Au sujet des membres de la Chambre de Commerce qui appartiennent aussi au Produce Exchange et réciproquement, le secrétaire annonce que la Chambre de Commerce possède 350 membres dont 70 sont déjà membres de la Bourse aux Produits.

La question étant ainsi posée devant la chambre, la parole est donnée aux membres.

M. E. V. Duchos propose de nommer un comité de cinq membres, nombre qui, par suite d'un amendement, est porté à sept.

M. Coleman déclare que ce comité officiel aurait pour mission de s'entendre avec un comité semblable de la Bourse aux Produits et les représentants des autres Bourses et associations commerciales pour discuter la question dans ses détails. La motion est adoptée.

Lecture est donnée ensuite des noms des douze personnes suivantes qui demandent à faire partie de la Chambre de commerce :

Chas. R. Higgins, Geo. A. Hogsett, R. Venables, Henry Bier, Maurice Hart, C. H. Tebault, Thos. Mc Intyre, A. Eyrich, J. F. Foot, H. S. Addison et E. Thompson.

Ces messieurs sont élus membres par acclamation.

Le nom de M. Wm Gray n'ayant pas été soumis par l'intermédiaire du comité, toute décision au sujet de l'admission est renvoyée à la prochaine séance.

Lecture de la communication suivante de M. Chas. Fush :

Nlle-Orléans, 26 octobre, 1888.

M. le Président,

Je désire appeler votre attention sur la façon dont le commerce est entravé sur la levée et sur le quai connu sous le nom du *Picayune ter*, où les s'eamships de la ligne Harrison déchargent et reçoivent toutes marchandises.

Le chemin conduisant à ce quai est une voie en bois construite depuis cinq ans et dont les planches pourries constituent un danger pour les animaux qui y passent. L'avocat de la ville a décidé qu'il appartenait à celle-ci de la réparer. De nombreuses plaintes ont été adressées au Conseil de ville au sujet de ce chemin.

La saison des pluies a commencé et pour le moment les conducteurs de véhicules ne peuvent passer sur ce chemin sans risquer de blesser leurs mules ou de briser leurs wagons.

Les expéditeurs de coton voient aussi leurs affaires arrêtées par le fait du retard apporté à la livraison du coton.

Chas. M. Fush.

P. S.—Je propose que le président de la Chambre de Commerce nomme un comité des rues et débarcaderes composé de trois personnes.

M. Duchos prétend que l'on s'écarte du but que l'on s'était proposé, les membres ayant été convoqués uniquement pour s'occuper de la fusion de la Bourse aux Produits avec la Chambre de Commerce.

Il réclame la nomination d'un comité de sept membres, incluant le président de la Chambre de commerce.

M. Kilpatrick prend la parole pour demander au président Coleman comment est né ce projet de réunion de la Chambre de commerce et de la Bourse aux produits. Il veut savoir si semblable demande a été faite par quelque membre de l'une ou de l'autre de ces deux associations.

M. Coleman répond qu'il en a été question, par la première fois entre lui et M. P. Rice qui lui demandait son avis à cet égard, et que finalement la Chambre de Commerce a pris l'initiative de cette réunion que la plupart des membres semblent favoriser.

M. Kilpatrick fait une opposition formelle au projet de fusion ; il rappelle les difficultés éprouvées lors de la fondation de la Chambre de Commerce, et maintenant celles que l'on a traversées depuis et dont on a triomphé et il déclare qu'en raison de ces difficultés, la Chambre qui est aujourd'hui prospère doit rester ce qu'elle est, la première et la seule association commerciale de la ville.

En réponse à M. Kilpatrick, M. Coleman invoque la force qui résulterait de cette union, le soutien qu'obtiendrait la Chambre de Commerce et le développement commercial qui serait le résultat de cette entente entre les diverses associations commerciales.

M. Kilpatrick persiste dans son opinion et soutient que la Chambre de Commerce n'a besoin d'aucun soutien et doit rester la Chambre de Commerce.

M. J. Ward Gurley fait observer que l'on s'écarte de la question; il rappelle brièvement les principaux points discutés pendant le meeting et après avoir prononcé quelques paroles en faveur du projet dont il se montre un grand partisan, il déclare qu'il est inutile de discuter plus longuement et que la seule mesure qui reste à prendre avant l'ajournement est la nomination du comité chargé de s'entendre avec le comité du Produce Exchange. La motion étant appuyée, M. Coleman choisit comme membres du comité dont il fait lui-même parti en sa qualité de président de la Chambrede Commerce, les six personnes suivantes : MM. L. P. Rice, A. D. Schreiber, L. P. Brunswick, W. W. Howe, R. E. Rivers, L. Grogard.

Le meeting est ajourné.

Séance des divers comités.

ÉCLAIRAGE ET INCENDIE.

Ce comité s'est réuni en conférence avec le Board of Control, la Firemen's Charitable Association et le surintendant de la compagnie des eaux, au sujet du manque d'eau pour l'extinction des incendies. Après une longue discussion les recommandations suivantes, du chef O'Connet, ont été acceptées par le comité qui les soumettra au Conseil à la prochaine séance :

Les bouches principales doivent être prolongées et les dimensions des petites augmentées.

Les bouches au niveau du sol doivent être remplacées par des bouches verticales.

Les boucher des puits à incendie doivent être placées sur les trottoirs et les dimensions du bec des tuyaux des hydrants doivent être uniformes.

Rues et débarcaderas. — MM. Hodgson, McAdam, Selleck, Lhote et Borman sont nommés membres d'un sous-comité pour s'entendre avec les propriétaires au sujet de l'expropriation de certaines terres sur pour prolonger le percement de la rue Peters.

L'ordonnance de M. Woods au sujet des amendes à imposer aux personnes qui ne se conforment pas aux ordonnances sur la manière de conduire les voitures sur l'avenue St. Charles, sera présentée au Conseil avec un rapport favorable.

MM. Lambert, Hall et Dunbar sont nommés membres d'un sous-comité pour s'entendre avec les compagnies de chemins de fer au sujet de l'encombrement des rues par les wagons.

Aucune décision n'a été prise au sujet de l'adoption de l'électricité comme moteur des chars urbains, le président de la compagnie ayant promis de rédiger une nouvelle ordonnance qu'il présentera mardi prochain au Conseil.

COMITÉ DES PRISONS ET ASILES.

Rapport favorable au sujet de l'ordonnance de M. Lord ayant pour objet d'autoriser les commissaires et directeurs de la Maison de refuge des garçons à mettre en liberté certains de leurs détenus sans qu'ils aient besoin pour ce faire d'obtenir la permission du Maire.

La note de dégrèvement de la Station Centrale, s'élevant à $321 86, a été approuvée.

La communication du chef de police, relative au nouveau poste de la station du Deuxième Precinct, n'a pas encore été prise en considération.

L'attention du comité du budget sera appelée sur certains travaux à exécuter lorsque le comité équilibrera le nouveau budget pour 1889.

Comité des eaux et du drainage — L'allocation de $1000 pour la réparation des levées d'Alger est approuvée; les habitants avaient cette somme qui leur sera remboursée sur le budget de 1889.

Pas de décision au sujet de l'ordonnance de M. Moon.

Réception de Mgr l'archevêque Janssens—On sait que Mgr Janssens, archevêque de la Nouvelle-Orléans est le supérieur directeur spirituel de l'Ordre des Chevaliers Catholiques d'Amérique. Il n'est pas étonnant, que les branches de cet Ordre, attachées aux différentes paroisses de notre ville, lui fassent un accueil tout spécial, à son tour de rôle, une réception solennelle.

La branche appartenant à la paroisse ecclésiastique de St-Alphonse, a choisi dans ce but la journée de demain, dimanche. La cérémonie aura lieu, dans la salle St-Alphonse, de une St-André, à 4 heures de l'après midi. Nous ferons tous nos efforts pour fournir un compte rendu exact de cette fête.

Nos remerciements sincères à M. J. J. Fitzpatrick, président du comité, qui a bien voulu nous envoyer des billets d'admission.

Explosion d'une cartouche—Hier soir, à 4 heures, on mettait à place sur la voie du Southern Pacific Railroad, au pied de la rue de l'Hôpital, une cartouche qui a fait explosion au passage d'un train et a causé un grand émoi dans le quartier. Personne n'a été blessé.

A la chasse.—Hier, à 2 heures de l'après-midi, est arrivé de St Joseph, Lne., par le steamboat *Natchez* un garçon de 18 ans nommé Thos. Dolner qui, en chassant à cette station s'est blessé accidentellement d'un coup de fusil à la cuisse.

Travaux publics.—Le commissaire Leche a l'intention d'ordonner aux diverses compagnies de chars de réparer leurs lignes, assurée qu'il aura en main le détail des travaux qu'elles réclament.

Autre vol.—Un nègre du nom de Jake Reed a été enfermé au poste du 4me precinct, pour vol d'objets de lingerie évalués à $15.

Mort subite.—Mme Louise Latchford, qui habitait rue du Canal, près Télémaque, et qui avait coutume de prendre de la morphine, en a pris jeudi soir une dose excessive et est morte à 6 heures sans qu'il ait été possible de la sauver.

Excursions—Les excursions à Shell, Pearl River, Abita Springs et Covington auront lieu, cet hiver, tous les dimanches. Le train partirait de la gare du Northeastern à 7 h. 30 A. M. et retournerait en ville le soir à la même heure.

Collision.—Hier matin, des ouvriers du Louisville et Nashville qui poussaient un wagon sur le quai, près de la rue Port, l'ont envoyé contre un camion chargé de coton et traîné par trois mules dont une a été grièvement blessée. Le camion a été presque démoli et le conducteur blessé mais peu grièvement.

A l'Hôtel de Ville.—Le comité de police a accepté l'offre de Meyers & frères pour la confection des uniformes des agents de police, bien qu'elle soit plus élevée que celle de MM. Godchaux & Cie, parce que les premiers ont soumis un modèle d'uniforme, tandis que les derniers ont seulement envoyé un échantillon du drap qu'ils comptaient employer. On pense toutefois que le comité discutera de nouveau la question.

Les offres suivantes ont été reçues pour la location des fourrières pendant un an :

E. J. Ragan offre $1115.
John Mahoney, $1050.
S. P. Williams, $750.
E. B. Carroll, $700.
S. Arnold, $350.

Le commissaire Lèche a informé hier l'entrepreneur qui a charge des réparations du Christian Woman's Exchange, d'avoir à construire un passage en bois d'un pied de large, sur le trottoir, pour permettre aux piétons de passer. S'il ne se conforme pas à cet ordre, il sera passible d'une amende de $25.

Le maire Shakspeare est revenu hier de Bâton Rouge, où il a visité la Foire. Il se déclare très satisfait de ce qu'il y a vu.

Apoplexie.—Hier matin, à 4 heures 30, un nègre âgé de 30 ans, F. J. Martin, a été pris d'une attaque d'apoplexie au coin des rues Marais et Kerlerec. Il a été transporté chez lui, rue Robertson au No 174.

A l'hôpital.—On a transporté hier à l'hôpital un nègre du nom de Emile Cox, qui s'était évadé du workhouse. Il souffrait d'une blessure de 5 pouces de long qui lui a été infligée, dit-on, avec un rasoir, par une négresse.

Cox prétend qu'il jouait auz dés au la plantation Pikes, à Raccland, paroisse Lafourche, lorsqu'une discussion s'était élevée entre lui et ses partenaires, ils ont tiré sur lui et voyant qu'ils ne l'avaient pas atteint ils l'ont blessé d'un coup de rasoir.

Paragraphes. — Les agents ont arrêté, jeudi soir, sur le train de West Bend, trois gamins qui se battaient.

—Un nègre du nom de Frank Landry, qui conduisait un camion avec inattention, a blessé avec le timon, au coin des rues Hôpital et Levée, une mule appartenant à Wm Tucker.

—Une bande de nègres et de négresses qui troublaient la paix publique au coin des rues Girod et Basin est été arrêtée hier matin à 1 heure.

—Gibson, l'assassin du jeune Conlin, n'a pas encore été arrêté malgré les recherches actives dont il est l'objet.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 26 octobre — Le trois pour cent est coté à 82 francs 62 1[2 centimes.

Assemblée boulangiste—Rixe.

Paris, 26 octobre— Ce soir à une assemblée boulangiste qui a eu lieu à la salle Wagram et où se trouvaient 600 personnes, des anti-boulangistes ayant à leur tête un nommé Lullier ont provoqué une rixe.

Plusieurs personnes ont été blessées et emportées de la salle. Pendant le tumulte, le dit Lullier du haut de la plateforme a tiré un coup de revolver parmi l'auditoire.

Il a été immédiatement jeté à bas de la plateforme et assommé à coups de bâton. Lullier a fait fau trois fois encore, alors le gaz a été éteint et les spectateurs se sont précipités vers les portes.

M. Lullier a été transporté à une pharmacie où ses blessures ont été pansées.

On ignore si d'autres personnes ont été blessées par ce dernier.

Condamnation.

Paris, 26 octobre. — Mohnburg, l'officier allemand en retraite qui a été arrêté comme espion à Nice pendant qu'il expédiait une cartouche Lebel, a été condamné à un emprisonnement de cinq ans et en plus à payer une amende de 6 $1,000.

Il ne lui sera permis de s'arrêter en France que dix ans après l'expiration de sa sentence.

Le Roi Milan.

Belgrade, 26 octobre—Le roi Milan donne 1,000 000 francs à la reine Natalie

Le prince de la couronne pourra écrire trois fois par semaine à sa mère.

Proclamation royale demandant une nouvelle Constitution.—Elections.

Belgrade, 26. — Une proclamation royale a été lancée, déclarant qu'une nouvelle constitution est nécessaire et faisant appel à l'union de tous les partis, afin de l'obtenir.

Les élections des membres du Skupschtina ont été fixées au 2 décembre ; le corps nouvellement élu s'assemblera le 13 de ce mois.

Les journaux russes sont indignés contre le roi Milan.—Le journal Wret.

St. Pétersbourg, 26 octobre—Les journaux russes expriment leur indignation du mépris que le roi Milan a obtenu son divorce avec la reine Natalie. Le décret de ce divorce comme contraire à l'illégalité.

Le journal *Wet* demande avec insistance à la reine Natalie de faire appel au Patriarche de Constantinople et au chef de l'Eglise orthodoxe, pour arriver à l'annulation de l'acte servile du Métropolitain Théodose.

Election.

Bucharest, 26 octobre—Les élections qui ont eu lieu hier pour la Chambre des Députés dans le second collège électoral, ont donné les résultats suivants : 49 candidats ministériels, 6 libéraux, 1 socialiste et 3 autres candidats dont la politique est inconnue, ont été élus.

Dans cinq districts, il y aura balottage.

La commission Parnell.

Londres, 26 octobre—La Commission Parnell a entendu de nouveau l'avocat-général M. Webster, au sujet du procès du *London Times*. Il a continué l'exposé des statistiques qu'il a supposé être le fait des membres de la Ligue. Puis il a cité des passages de discours de M. Dillon et autres Parnellites pour établir, pour prouver que ceux-ci prétent leur appui à ce que l'on a appelé le Plan de Campagne.

Il a passé en revue toute une série de déclarations faites par MM. William O'Brien, Cully, Cox, Kenny, Matthew, Harris, comme preuve de leur sympathie pour les auteurs de tant d'outrages commis. Il a